

Image not found or type unknown



Accusé de réception du règlement de l'assureur

Par **tibere45**, le **29/03/2013** à **15:52**

Bonjour,

Suite à une effraction de mon garage, mon assureur m'annonce le remboursement de 47,84 €, correspondant à la réparation de la serrure. Mais il me demande d'accuser réception de son indemnisation, avant de m'envoyer le chèque correspondant.

Est-ce bien légal ?

Merci d'avance.

Jean-Marc